



# Coupe VIET VO DAO Ermont les 1 et 2 Juin 2024



和  
謙  
水



## DÉROULEMENT ET RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

Complexe Sportif GASTON REBUFFAT

Allée Jean de Florette

95120 ERMONT

### Tarifs Compétition :

**Engagement :** 4€ par compétiteur (**à régler obligatoirement à l'inscription des clubs**) un justificatif de paiement peut être remis le jour de la compétition sur demande.

**Billetterie :** 3€ la journée / 5€ forfait weekend

Gratuit pour les coachs uniquement pour les clubs fournissant des juges/arbitres/commissaires (**limité à trois et identifiés avant la compétition**).

**Chaque compétiteur et le responsable de club certifient avoir pris connaissance et acceptent sans réserve le règlement de la compétition.**

**La date butoir pour les inscriptions est le Mercredi 29 Mai 2024.**

Marc RAUX  
Responsable de la compétition  
+336 8612 9533  
[rauxm@yahoo.fr](mailto:rauxm@yahoo.fr) / [www.ame95.fr](http://www.ame95.fr)

## Déroulement de la Coupe d'Ermont les 1 et 2 Juin 2024

---

### SAMEDI 1 JUIN 2024

---

13h00 Accueil des compétiteurs, juges et arbitres  
Vérification des dossiers

**Attention : Une fouille des sacs du public et des compétiteurs sera effectuée.**

13h45 Salut général

14h00 Epreuves techniques Enfants et Adultes

18h30 Fin des épreuves techniques

---

### DIMANCHE 2 JUIN 2024

---

8h15 Accueil des compétiteurs, des juges et des arbitres  
Vérification des dossiers

**Attention : Une fouille des sacs du public et des compétiteurs sera effectuée.**

8h45 Salut général

9h00 Début épreuve combat Adultes (à partir de cadet)

10h30 Début épreuve combat Enfants (de poussin à minime)

12h15 Pause repas **(sous réserve)**

13h00 Reprise épreuves combat

17h30 Résultats du challenge des clubs

Seront récompensés :

Les trois premiers clubs

**Le club organisateur Arts Martiaux Ermontois ne participe pas au challenge des clubs**

Résultats combiné technique et combat, seront récompensés :

Meilleur Compétiteur féminin et masculin enfant

Meilleur Compétiteur féminin et masculin adulte

**Le déroulement de la compétition reste provisoire, en fonction du nombre de participants inscrits et présents. L'organisateur se réserve le droit de le modifier afin de préserver le bon déroulement de la compétition. Chaque compétiteur, et responsable de club certifie avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement de la compétition.**

## Règlement administratif

**Impératif :** La compétition est ouverte uniquement aux clubs affiliés à la FFK pratiquants les Arts Martiaux Vietnamiens.

Pour la compétition, le club devra adresser ses inscriptions au plus tard le Mercredi 29 Mai 2024 à l'adresse suivante :

[ame95@free.fr](mailto:ame95@free.fr)

- La liste des compétiteurs de chaque catégorie dans chaque épreuve (**utiliser uniquement le fichier d'inscription joint**)
- Il est obligatoire et impératif d'indiquer **LE POIDS REEL ET RECENT** au moment de l'inscription des compétiteurs inscrits à l'épreuve combat (**utiliser uniquement le fichier d'inscription joint**)
- Le club organisateur **n'est pas responsable des poids erronés à l'inscription**, en cas de litige une pesée sera effectuée avant d'ouvrir la catégorie.
- La liste des juges et arbitres (**utiliser uniquement le fichier d'inscription joint**) **si le nombre le permet chaque juge et arbitre peut être compétiteur et/ou coach.**
- Un chèque à l'ordre de l'association A.M.E d'un montant correspondant aux frais d'inscription (**soit 4€ par compétiteur**) un justificatif de paiement sera fourni sur demande le jour de la compétition.

Si lors de l'ouverture du fichier le message suivant apparaît :  
« Les macros sont désactivées parce que le niveau de sécurité est.... »

Pour modifier le niveau de sécurité, cliquez sur 'Outil'

Puis sur "Macro"

Puis sur "Sécurité"

Sélectionnez "Niveau de sécurité moyen..."

Fermer le fichier puis l'ouvrir à nouveau et lorsque la fenêtre Security Warning apparaît cliquez sur "Activer les macros"

Les macros contenues dans ce fichier sont sans aucun risque pour votre ordinateur

**Par respect de l'organisation et du bon déroulement de la compétition et sans exception, aucune inscription ne sera prise au-delà du MERCREDI 29 MAI 2024 date butoir.**

**Attention le nombre de compétiteurs est limité, le responsable de l'organisation se réserve le droit de refuser toute inscription si le nombre maximum de compétiteurs est atteint (200 participants)**

**Seront pris en compte uniquement les inscriptions retournées avec le fichier joint.**

Adresse courrier Arts Martiaux Ermontois :

Mr Eric RIVET  
5 Allée du Clos Gillet  
95120 ERMONT  
(+33) 06 78 03 99 90  
[www.ame95.fr](http://www.ame95.fr)

Responsable de la compétition :

Marc RAUX  
(+33) 06 86 12 95 33  
[rauxm@yahoo.fr](mailto:rauxm@yahoo.fr)

**Important :**

**Le responsable du club doit avoir en sa possession le jour de la compétition**

- ✚ Les licences saison 2023-2024
- ✚ Les autorisations parentales obligatoires pour les mineurs (**utiliser uniquement le document joint**)
- ✚ Les formulaires de déclaration d'accident
- ✚ Une pièce justifiant l'identité du compétiteur peut être réclamée
- ✚ **Chaque compétiteur et responsable de club certifient avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement de la compétition.**

**Nota :** Tous les compétiteurs doivent se présenter avec une tenue correcte sous peine d'exclusion de la compétition.

Un manque d'hygiène, une blessure visible ou cachée entraînant un risque pour les compétiteurs est sanctionnée par une interdiction à la compétition.

Chaque club ou école a la possibilité d'apporter son drapeau, fanion ou emblème, et c'est avec grand plaisir qu'ils seront accrochés pendant la compétition.

Les accompagnateurs/coach assis sur une chaise ne sont pas autorisés à filmer ni prendre des photos sous peine d'exclusion.

**Attention :** **Une fouille des sacs du public et des compétiteurs sera effectuée à l'entrée par les agents de sécurité.**

Marc RAUX  
Responsable de la compétition